

MPE présente ...

La Gazette

Université Lumière Lyon II

« Expression et relations étudiantes »

«La vérité ne se dégage pas de la polémique, mais des oeuvres qu'on a faites.»

- Paul GAUGUIN



Quand les politiques
font polémique

Mars 2017 N°44

EDITO

Étudiants, étudiantes,

Quoi de mieux avant les élections que de débattre autour des scandales politiques qui ont fait chavirer et vivre les JTs ?

L'actualité des derniers mois a été richement nourrie par l'affaire concernant l'emploi fictif de Mme Pénélope FILLON, femme du candidat des Républicains aux prochaines élections présidentielles. Un beau sujet que sont les polémiques chez nos politiques !

Ce n'est pas la première, ni la dernière affaire qui sera révélée dans les médias. Alors que de petites polémiques inaudibles peuvent faire écho de temps à autre, nos rédacteurs ont décidé de vous faire revivre des affaires qui ont fait parler les crieurs. Des plus vieilles affaires aux plus récentes, redécouvrir celles qui ont fait trembler politiques et médias !

Après cela, nous nous retrouverons au mois de mai pour un dernier numéro dédié à l'étranger et aux voyages, histoire de vous raconter un peu ce qu'a fait MPE à New York le mois dernier.

Bonne lecture !

ACV

Edité par Mankpad'ere,
4 bis rue de l'Université, 69007 Lyon 7e.

Imprimé par le service RIME de Lyon 2,
86 rue Pasteur, 69007 Lyon 7e.

Directeurs de la publication :
Léa Philibert, Arthur Levasseur, Mathilde Favre.

Rédacteur en chef :
Alexandre Corre Vaillant.

Maquettistes :
Désirée Varela, Alexandre Corre Vaillant.

Publication de Mars 2017.

Sommaire

Page 4	Cinéma : Mathilde se filme
Page 5	Parler sexualité, est-ce dérangeant ?
Pages 6 & 7	On veut du Street Art !
Page 8	UN Women : pour une égalité concrète ?
Page 9	DOSSIER : Quand les politiques font polémique
Page 10	Jules, pourquoi as-tu démissionné ?
Page 11	L'affaire Dreyfus : la bataille médiatique d'un homme, à défaut des faits
Pages 12 & 13	Fillon : le scandale nouvelle génération
Pages 14 & 15	Cookering Book : la cuisine de Léa
Page 16	Qui sommes-nous ?

Cinéma

Mathilde se filme

La la land

Appréciation



Que vous soyez un amateur de comédie musicale ou non, soyez curieux ! La La Land est un hommage aux comédies musicales, au jazz des années 1950 et au Hollywood de ces mêmes années. Damien Chazelle, réalisateur de Wiplash, signe un film coloré, lumineux accompagné d'une bande originale aux sonorités enivrantes.

Au cœur de Los Angeles, Mia est serveuse en attendant une audition qui lui permettra de décrocher un rôle. De son côté, Sebastian, fou de jazz, joue dans des bars pour vivre. Ces deux rêveurs vont être réunis par le destin mais leur amour résistera-t-il à la vie hollywoodienne ? A la lecture de ce petit résumé, vous penserez sûrement que c'est encore un film à l'eau de rose. Détrompez-vous ! La La Land regorge de surprises, de références et d'hommages.

En regardant les pas de danse, Ginger Rogers et Fred Astaire vous viendront à l'esprit, en écoutant la bande originale vous aurez une pensée émue pour Debbie Reynolds dans Chantons sous la pluie

ainsi qu'aux sœurs jumelles des Demoiselles de Rochefort de Jacques Demy. Assis dans votre fauteuil de cinéma, vous serez enchantés par les couleurs rendant une nouvelle fois hommage aux couleurs des films de Jacques Demy. Pour les amateurs, des morceaux de jazz joués dans des petits clubs où même en étant derrière l'écran, vous serez autour d'un verre dans ce club écoutant ce petit groupe de musiciens.

Damien Chazelle alterne entre hommages et modernité laissant place à une explosion visuelle et sonore. Emma Stone et Ryan Gosling réalisent une performance surprenante. Bref, courez au cinéma et redécouvrez chez vous derrière vos écrans les grandes comédies musicales ! Appréciez Catherine Deneuve et Françoise Dorléac chanter la Chanson des Jumelles, Tony et Maria chanter Tonight ou encore Georges Chakiris dansant dans West Side Story. Après cette cure de comédies musicales, je fredonnerai Summer Nights en attendant le métro pour Grange Blanche et je chanterai sous la pluie en patientant le T2 pour Bron et ferait quelques pas de claquettes sur le campus Porte des Alpes.

M.F



Parler sexualité, est-ce dérangeant ?

Le mois dernier, j'ai reçu un article qui m'a posé un réel souci quant à sa publication. Publié dans le numéro « Icônes », il s'intitule « Le Che Guevara : plus qu'une icône un fantasme ». Le titre avait été modifié par mes soins, le trouvant trop provocant. Si vous ne savez pas de quoi je parle, je vous invite à aller le lire avant de continuer cet article. Était-ce vraiment un souci associatif de publication ? Où étais-je plus gêné par le fait qu'il parlait ouvertement de plaisir féminin ?

« En tant que Rédac' Chef, cet article m'a dérangé. »

J'ai reçu l'article sous le titre « Le Che Guevarra, un fantasme. Mon sextoy, une icône ». Peut-être comprendriez-vous mieux l'article du rédacteur, mais rien que le titre me retissait à l'afficher devant notre public habituel.

En tant que Rédac' Chef, cet article m'a dérangé. Tout autant le titre fait « pute-à-clics » comme on pourrait le dire aujourd'hui, autant le paragraphe « Ne vous inquiétez pas pour moi, je peux me donner du plaisir seule, avec mon canard ... » n'a fait que confirmer mes doutes quant à sa publication. La subtilité n'est pas de rigueur. La transition est brutale. Quand je l'ai lu, je me suis dit « Oh non ! Mais pourquoi ? ».

La ligne éditoriale de la Gazette est d'accepter tout article apolitique (ou apartisan si tu veux jouer sur les mots). Je ne pouvais pas, sur mon seul avis, le censurer. J'ai demandé aux directeurs de publication et je l'ai fait lire à des amis hors Lyon. J'étais le seul choqué, ou en tout cas dérangé par ces phrases. Il a donc été publié,

comme vous avez pu le constater.

Mais alors, qu'est-ce qui est vraiment dérangeant ? Et bien le fait qu'une femme annonce clairement qu'elle se « donne du plaisir seule ». Pourquoi en 2017, un jeune de vingt ans pourrait être dérangé par ce genre de choses ? Suis-je une arrière-grand-mère de 95 ans ? C'est un cliché. Et si cela se trouve, même elle serait plus tolérante que moi sur cet article. Notre génération, que l'on pourrait appeler la « Fast Generation », est pourtant habituée à des images de sexe, à la publicité ou aux vidéos sexualisées, la pornographie, aux sites de rencontres ...

Le plaisir féminin, c'est un fait, il existe, tout comme le plaisir masculin. Ce dernier pour lequel j'aurais eu moins de questions à me poser. Je n'ai véhiculé, en privé, finalement que des stéréotypes attribués à la femme : la bien séance.

Ce n'est pourtant pas mon habitude. Pour me faire pardonner, la sexualité trouvera une place toute particulière dans les prochains numéros. En effet, une chronique mensuelle ou un numéro spécial sexe est attendu(e).

Et vous, vous en pensez quoi ?

ACV

CUNNILINGUS



On veut du Street Art !

Le street art prend ses racines aux Etats-Unis dans les années 40, un ouvrier inscrit quelques mots de révolte « Kilroy was here » sur les machines industrielles. C'est ensuite à Philadelphie que le mouvement des graffeurs se développe. Avec la banalisation des trains entre Philadelphie et New-York, les wagons sont devenus un moyen de transmettre des messages d'une ville à l'autre. Le béton, les métros et les banlieues se développent ainsi que les esprits vandales par la même occasion.

Il est nécessaire de différencier le Tag qui correspond à une signature basique, tandis que le graffiti est une réelle œuvre artistique. Dans les années 1980, le graffiti s'inspire des contre cultures présentes aux Etats-Unis et notamment de la culture Hip-hop. C'est aussi à ce moment-là que la culture du graffiti s'exporte en Europe par des artistes et touristes revenus de New-York. Cependant en France, le mouvement de l'art de rue est né au moment de mai 1968 quand les slogans ont envahi les rues et ses murs.

Petit aperçu du Street Art que nous avons constaté à Lyon et à New-York...



Audrey Hepburn - Tristan Eaton, 2013

Street art à New-York...

Lors de notre voyage à New-York City, du 17 au 24 février, nous avons pu constater que là-bas l'art de la rue prend une place importante et des œuvres fleurissent un peu partout dans la ville.

Lors d'un jeu de piste organisé par Mankpad'ere, nous en avons trouvé pleins, et nos mirettes affûtées ont pu ensuite arpenter la ville à la recherche de nouvelles couleurs.

Les quartiers où on en a trouvé :

- **Bushwick**, quartier populaire de Brooklyn situé à la limite du Queens, où l'art est dans la rue et dans les galeries qui lui sont dédiées (Eh oui ! Le Street Art s'immisce de plus en plus dans les galeries d'art – ça reste du Street Art, mais l'artiste reproduit son œuvre intramuros, ou l'œuvre s'adapte et prend la forme de sculpture par exemple). ;
- **Williamsburg**, quartier tout autant populaire de Brooklyn sur l'East River. L'ancien quartier industriel a été aujourd'hui investi par les « hipsters » ;
- **Soho et Little Italy**. Dans ces deux quartiers, on en a vu de toutes les couleurs. J'ai eu l'impression que Soho regorgeait plus de collages contestataires, et Little Italy de grosses pièces.

Les techniques qu'on a vues le plus :

- **Les tags**. Sur les poteaux essentiellement, ces petites signatures ou mots en une seule couleur (noir ou blanc, car ce sont les bombes les moins chères ou au marqueur) ;
- **Les graffitis**. Plus imposants que les tags et généralement comprenant plus de deux couleurs, ils représentent aussi des noms, signatures ou pseudonymes. La plupart du temps, les artistes utilisent des bombes aérosols. J'ai été étonnée dans trouvé le plus souvent non dans la rue, mais dans des décharges ou endroits abandonnés, derrière des grillages ;
- **Le collage**. On en trouve partout, du petit à celui à taille humaine, du noir et blanc à celui en couleurs ;
- **Le pochoir**. Du plus petit révolté (contre leur nouveau président par exemple), au plus important des artistes

Jana & JS par exemple ;

- Le poster. Présent partout, lui aussi de plusieurs formats, il se prépare chez soi et se colle en vitesse.
- Les installations. Notamment dans le métro, où de petits personnages prennent la pose ;
- Les pièces. Ces immenses murs peints peuvent être commandés aux street artistes, ils deviennent donc légaux, on les trouve par exemple sur les portes grillagées des magasins.

Le sticker ou encore l'extincteur sont d'autres techniques très courantes, mais nous en avons vus moins.

Les artistes qu'on a vus :

- Tristan Eaton : dans Little Italy et Soho notamment, nous avons observé au moins trois pièces de cet artiste complet. Peu de lettres dans son travail, mais surtout des visages et des personnages. L'une de ses œuvres les plus célèbres est Audrey Hearn, peinte en 2013. Son style se caractérise par des « morceaux » colorés de motifs pop. Tristan Eaton est aussi connu pour sa participation au design de jouets pour enfants et de publicités ;
- Dasic Fernandez : de cet artiste chilien basé à New-York, nous avons vu notamment la série qu'il a fait avec une technique particulière : on croirait à des liquides bariolés dégoulinants, mais ces pièces vives représentent en réalité une mère avec son bébé entre autres ;
- Banksy : et oui ! Certains d'entre nous ont déniché une petite œuvre de la star mondiale du Street Art, certaines d'elles étant aujourd'hui protégées ;
- D'autres artistes tels que Vince, Rob Ayala, Hiraku, etc...

Enfin, nous avons pu photographier aussi plein de... New-yorkais qui s'amusaient à poser devant les murs qu'ils s'appropriaient, grand sourire. Comme quoi, l'art rapproche...



Photo prise par l'équipe MPE - Brooklyn, NY City.



Oeuvre d'O'Malley à Lyon

Street Art à Lyon...

Et oui, il n'y a pas qu'à Manhattan et Brooklyn où il est possible de faire la chasse au Street Art, à Lyon, c'est aussi possible !

Du 30 septembre 2016 au 15 janvier 2017, au musée d'art contemporain de Lyon se déroulait une exposition « WALL DRAWINGS, ICONE URBAINE ». Une originalité, du Street Art dans un musée.

Parmi les quelques artistes que vous croiserez le plus souvent à Lyon, sans doute Birdy Kids connu pour ses oiseaux colorés. Vous le trouverez au Skate Park des quais vers sur les terrasses de Guillotière. Ainsi que dans d'autres endroits plus ou moins insolites de la ville de Lyon. La parité est aussi de mise dans le monde du Street Art, cependant la parité parfaite n'est pas garantie... Mais en vous promenant dans les rues vous pourrez tomber sur des œuvres de l'artiste féminine IDYS, elle fait principalement des collages.

Les quartiers de Lyon où vous aurez le plus de chance d'apercevoir des œuvres de Street Art sont le 7e arrondissement, mais le 1er arrondissement dans les rues avoisinant la station de métro Croix Paquet. Cette liste n'est pas exhaustive, lève les yeux quand tu te promènes et tu en trouveras beaucoup d'autres.

Z. Dudu & Z. Vava

UN Women : pour une égalité concrète ?

La femme subit encore aujourd'hui un statut social et juridique inégalitaire de par le monde. C'est pourquoi l'ONU a décidé la création d'une commission en Juillet 2010 pour améliorer ces statuts. Le but initial étant de trouver une meilleure coordination et une meilleure productivité dans les politiques menées aux niveaux des pays.

Peut-être pensez-vous ne jamais avoir entendu parler de cette organisation. Et pourtant, Emma Watson, dont la Press Team vous a déjà exposé les interventions, en est une fervente porte parole. Parmi ses autres intervenants, on peut également citer le nom de Meghan Markle, l'actrice de Suits. Vous l'aurez compris : le rôle de cette organisation est de promouvoir, encourager, accompagner l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde entier. Pour ce faire, UN Women s'appuie sur l'élaboration de normes mondiales, aide les États à exécuter les politiques par un soutien technique et financier puis promeut et sensibilise à la responsabilisation des femmes.

La France, un bon élève ?

Cette semaine, le ministère du travail français a publié des chiffres concernant le salaire français. En s'intéressant de plus près à la question des salaires homme et femme, on constate que dans l'hexagone la femme gagne 18,6% de moins que l'homme. Cet écart se creuse à 38,8% dans le milieu des finances et des assurances. Le travail des femmes pourrait aussi faire prospérer les économies et pourtant.

Nous vivons peut-être dans un génération un peu plus naïve, qui pense que l'égalité des sexes est quasiment acquise. Mais le fait est que beaucoup de femmes n'ont pas accès à l'emploi dans le monde et encore moins l'accès à des postes à responsabilités. Ce plafond de verre semble pourtant être une moindre peine de la discrimination à l'égard des femmes. Ainsi, dans certains pays, la femme n'a pas le droit de travailler, ou de conduire. Une organisation comme UN Women a un rôle important et essentiel pour impulser une nouvelle dynamique.

Un bilan sinistre

Une campagne assez révélatrice de la détresse, ou en

tout cas de l'importance du sujet, peut retenir l'attention. Cette dernière s'attaque au sexisme apparent sur internet via une campagne d'affichages déstabilisante. Elle révèle que les recherches les plus courantes sur les moteurs de recherches sont formulées avec des phrases comme « women cannot ... », « women need to ... ». Le résultat est sans appel. Sexisme et discriminations sont de mise. Le but de cette campagne est de prôner la liberté de la femme. Sa meilleure considération en général.

De telles organisations sont nécessaires. Rien que par leur influence. L'adoption de résolution ne peut qu'encourager les pays à mettre en œuvre des politiques en faveur de la femme. Il est nécessaire aujourd'hui que les femmes puissent participer aux vies économique, sociale et politique, au même titre que les hommes. Elles représentent environ la moitié de la population mondiale et doivent pouvoir la représenter. Quant à Un Women, on pourrait déplorer un certain manque d'actions. L'organisation est très productive en ce qui concerne l'évaluation, la sensibilisation et la médiatisation des politiques à mener. Mais les normes n'étant pas les mêmes partout, et l'organisation restant internationale, les réels impacts restent difficiles à juger et évaluer.

Alexandre CORRE VAILLANT,
Pour Le LyonMUN.



DOSSIER

“Ce qu’il y a de scandaleux dans le scandale, c’est qu’on s’y habitue.”

- Simone de Beauvoir

Quand les politiques font polémique

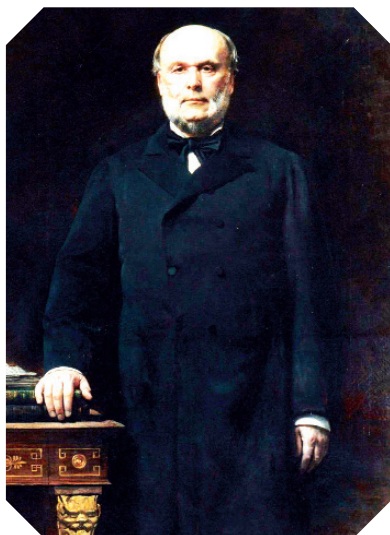


Jules, pourquoi as-tu démissionné ?

Les scandales en politique, c'est comme Geneviève de Fontenay, c'est vieux comme le monde. En effet, celui qui croit que l'affaire Fillon est une nouveauté devrait plutôt regarder l'Histoire. Même si la politique n'est plus la même, les polémiques autour des hommes de pouvoir sont toujours une actualité. C'est pourquoi aujourd'hui, cher lecteur, tu vas pouvoir revivre une affaire des années 1880.

Le 2 décembre 1887, une foule d'habitants de Paris sont montés vers l'Élysée. Pourquoi ? Ils sont venus demander la démission du Président de l'époque : Jules Grévy. En cause, un grand scandale entourant un membre de sa famille. Une semaine après cette « manifestation », si on peut appeler cela comme ça, ou plutôt ce mouvement populaire, le président de la République a rendu sa démission à l'Assemblée nationale.

« Ah, quel malheur d'avoir un gendre ! »



Ce qui peut être un peu étrange, c'est que l'affaire ne concernait absolument pas le Président Grévy directement. Non. Son gendre était en cause. Daniel Wilson avait épousé la fille de Jules Grévy et ce dernier travaillait également avec son beau-père. Là, vous vous direz que les membres de la famille qui travaillent avec un proche, il n'y a rien de grave (tant qu'il s'agit d'un vrai travail, hein François). Mais le jeune Wilson, ou encore « Monsieur gendre » comme Libération affirme qu'il était appelé.

Daniel Wilson était un homme d'affaire, rentier et héritier. Mais apparemment, son appât du gain était sans limite. Avec d'autres responsables politiques et institutionnels, il a décidé de créer un trafic de décorations. La plus prisée, à l'époque, c'était la Légion d'honneur (la question de la valeur actuelle est un autre débat). Ils auraient traité environ 23 000 dossiers. On peut donc imaginer le nombre de décorations vendues et donc la masse d'argent que M Wilson et ses collaborateurs ont pu accumuler.

Le fin mot de l'histoire ? La justice l'a condamné en première instance, mais il fut acquitté en seconde instance. En effet, aucune loi ne venait condamner le trafic d'influence. Seule conséquence, et pas des moindres, la démission du pauvre beau-père qui n'avait rien demandé à personne. Le pauvre Jules a payé les pots cassés et a décidé de démissionner, le scandale le touchant de plein fouet. La leçon, on ne choisit pas sa famille. Mais on peut choisir ses collaborateurs, non ?

ACV

L'affaire Dreyfus :

La bataille médiatique d'un homme, à défaut des faits

On parle de scandales et de polémiques ce mois-ci, alors parlons du plus connu, celui qu'on a forcément vu au collège ou au lycée : Dreyfus. Il a divisé la France en deux en pleine montée de l'antisémitisme et du nationalisme. La IIIe République a 24 ans en 1894 et elle a déjà affronté des crises telles que le boulangisme ou, comme vous avez pu le lire précédemment, la démission de Jules Grévy.

Tout commence en septembre 1894, on retrouve une lettre en mauvais état adressé à un soldat allemand. Cette lettre laisse sous-entendre que l'expéditeur, un soldat français, lui livrerait des informations. On soupçonne le capitaine Dreyfus sur la base d'une ressemblance d'écriture.

Ce qui vraiment été marquant dans l'affaire Dreyfus, c'est l'influence de la presse. En effet, à la base, la ressemblance d'écriture n'avait abouti à aucune certitude et c'est lors de la publication de « La Libre Parole », un quotidien antisémite, que les « mœurs douteuses » de Dreyfus vont le faire mettre en jugement. En effet, Dreyfus étant juif et parlant allemand, il devient le coupable idéal.

Fin décembre 1894 Dreyfus est condamné à la déportation perpétuelle pour espionnage. Il est dégradé le 5 janvier 1895 à l'École militaire de Paris et est déporté le 21 février 1895 vers l'île du Diable après un mois au bagne sur l'île de Ré. Il est sur cette île, mis à part ses gardiens, le seul habitant.

En mars 1896, une autre lettre déchirée est interceptée. Elle est adressée au commandant Esterhazy et révèle qu'il livre des informations à l'Allemagne. À partir de ce moment-là, le lieutenant-colonel Picquart va se rendre compte de la similitude entre l'écriture de Esterhazy et celle du bordereau de la lettre qui a condamné Dreyfus. Le commandant est un homme criblé de dettes aux mœurs dissolues. Picquart va tenter de convaincre son supérieur de l'innocence de Dreyfus, en vain. L'armée va alors tout faire pour empêcher Picquart de faire trop de bruit à propos de ses découvertes. Malgré cela, il réussira à se confier auprès d'un ami avocat qui en parlera à son tour au vice-président

du Sénat. En 1897, le frère de Dreyfus est informé et sa famille entière dénonce Esterhazy.

Néanmoins, Esterhazy n'est pas réellement jugé partialement et on accuse Picquart. Esterhazy est acquitté à l'unanimité et s'exile en Angleterre où il finira ses jours alors que Picquart se retrouve chassé de l'armée et emprisonné pendant 1 an. Zola est alors consterné par la situation et écrit « J'accuse » dans le journal « L'Aurore ». Il est alors poursuivi en diffamation et part à son tour en Angleterre en ayant auparavant transformé son procès en nouveau débat public sur l'affaire Dreyfus.

Après une demande de la femme de Dreyfus, le conseil de guerre se réunit à nouveau, suite aux aveux d'un commandant auprès du ministre. Il s'est néanmoins suicidé le lendemain, ce qui rend le jugement compliqué et à nouveau faussé. Il est de nouveau déclaré coupable, mais de haute trahison avec « circonstances atténuantes » avec pour peine 10 ans de réclusion. Il renoncera à former un pourvoi, fatigué. Mais il est gracié le 19 septembre 1899.

Il faudra attendre 1902 et Jean Jaurès pour que l'affaire soit relancée. Le ministre de la guerre procède à une enquête administrative. Le 19 octobre 1903 il rend un rapport qui expose les incohérences et les faux présents dans l'affaire Dreyfus. Sur ces révélations, Dreyfus demande une révision de la décision du conseil de guerre de 1899. Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation annule le jugement et amorce la réhabilitation du Capitaine. Il demande sa retraite en 1907, mais étant officier de réserve, il participe à la Première Guerre mondiale.

L'affaire Dreyfus ne juge au final pas le réel coupable des faits et il faut attendre 13 ans pour que Dreyfus soit acquitté réellement. La bataille médiatique autour de cette affaire a scindé la population en deux : les dreyfusards et les antidreyfusards.

DV

Fillon

le scandale nouvelle génération

L'affaire Fillon. Rien qu'en écrivant ces lignes je suis peut-être déjà en retard sur l'actualité. Les journaux ne parlent que de cela et avec un dossier comme Politique et Polémique, on ne pouvait pas passer à côté. Un tel scandale en temps de période électorale qui chamboule la sphère politique, sur un candidat annoncé gagnant aux élections, après des primaires surprenantes.

Tout s'annonçait de bons augures pour François Fillon. Mais le 25 janvier 2017, c'est le drame. Le *Canard Enchaîné* dévoile une affaire d'emploi fictif concernant Pénélope Fillon. Elle aurait bénéficié pendant huit ans d'un emploi fictif d'attachée parlementaire. Elle aurait touché jusqu'à 7 900€ mensuels pour un total de 500 000 euros. De plus, le *Canard Enchaîné* ne s'arrête pas là. Il en profite pour annoncer qu'elle aurait été salariée de la revue des *Deux Mondes*, appartenant à Marc Ladreit un ami de François Fillon. Entre mai 2012 et décembre 2013, elle aurait touché environ 5 000€ bruts par mois.

Immédiatement, une enquête préliminaire est ouverte par le Parquet national financier pour détournement de fonds publics, abus de biens sociaux et recel de ces délits, concernant les activités d'attachée parlementaire de Pénélope Fillon. Le 28 janvier *Mediapart* révèle que François Fillon a bénéficié de fonds publics détournés grâce à un vaste système de détournement mis en place entre 2003 et 2014. François Fillon n'en aurait bénéficié qu'entre 2005 et 2007. Le 30 janvier, le couple Fillon est auditionné séparément par les enquêteurs de l'Office de lutte contre la corruption et les infractions

financières. Le lendemain, l'Assemblée nationale est perquisitionnée. L'enquête établit que Pénélope Fillon ne disposait ni de badge d'accès ni de messagerie électronique spécifique, lorsqu'elle était assistante parlementaire.

En à peine cinq jours, un véritable séisme à lieu dans la campagne de François Fillon pour les présidentielles. Mais le *Canard Enchaîné* n'en reste pas là ! Le 1er février, le journal revient sur ses propos et annonce que Pénélope Fillon aurait été assistante parlementaire plus longtemps et aurait reçu environ 800 000€, sur une période de 25 ans entre 1988 et 2013. De plus, il révèle que Marie et Charles Fillon auraient été également assistants parlementaires, 15 mois pour Marie Fillon qui aurait reçu 57 084€ et de janvier à juin 2007 pour Charles Fillon qui aurait reçu 26 651€. À ce moment, les enfants de François Fillon n'étaient qu'étudiant et lui était sénateur de la Sarthe. L'office Centrale de la lutte contre la corruption et des infractions financières et fiscales élargie l'enquête aux enfants. Le soir du 2 février, France 2 diffuse une interview de Pénélope Fillon où elle déclare ne jamais avoir été son assistante, ou quoi que ce soit dans le genre, datant de 2007. Le lendemain, le Sénat est perquisitionné. On cherche à retrouver les badges des assistants parlementaires de François Fillon entre 2005 et 2007. À ce moment-là, commence auprès des militants de François Fillon une certaine haine envers les magistrats chargés de l'enquête. On y voit un complot en vue de s'attaquer au candidat venant de l'opposition. François Fillon a également une entreprise « 2F Conseil » qui lui a rapporté 756 000€ entre 2002 et 2015. On reproche ici à François Fillon un manque de transparence quant à l'activité de cette entreprise.

Le 2 mars, François Fillon est abandonné par son propre camp au lendemain de l'annonce de sa future mise en examen. L'enquête actuelle ne concerne que les faits postérieurs à 2009 donc une partie des faits reprochés par les médias ne sont pas étudiés officiellement actuellement.

Le 7 mars, le *Canard Enchaîné* révèle, à nouveau, que François Fillon aurait fait un prêt de 50 000€ auprès de Marc Lacharrière, président de la revue des *Deux mondes*. Ce prêt lui aurait permis de s'acheter des costumes de luxe et n'aurait pas été déclaré.

Depuis le 1er février, François Fillon n'est plus favori dans les sondages et est annoncé éliminé au premier tour des présidentielles. Une grande partie de son camp l'a abandonné et l'a encouragé à se retirer de la bataille, chose qu'il refuse. Plusieurs fois annoncé comme tel, Alain Juppé refuse d'être une alternative et François Fillon reste campé dans ses positions et à affirmer à de nombreuses reprises qu'il resterait candidat jusqu'au bout.

Le 14 mars, François Fillon est mis en examen pour détournement de fonds publics, recel et complicité d'abus de biens sociaux, et manquement aux obligations déclaratives à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et sa femme

est convoqué le 28 mars. Les juges se sont justifiés auprès de lui quant à la rapidité de son affaire en expliquant qu'avec le risque de l'immunité présidentielle, l'enquête pourrait être repoussée de 5 ans.

Il s'agit donc d'une affaire pleine de rebondissements où il est dur de séparer les faits répréhensibles des faits légaux qui ne semblent pas l'être. Le statut actuel d'élu permet de nombreux avantages, pas toujours connus du grand public, qui sont aujourd'hui révélés à la charge de François Fillon. Il est donc facile d'attiser la rancœur en cette période et les récupérations politiques sont déjà en place. On peut voir avec cette affaire en parallèle avec les autres de notre dossier que les scandales dans le milieu politique sont monnaie courante. Mais comme on a pu le remarquer avec l'élection de Donald Trump, la multiplication des sources d'information fait que chaque événement est interprété de manière complètement différente et il est devenu de plus en plus difficile de voir le vrai du faux dans le nuage d'information qui nous est proposé.

DV



COOKERY BOOK

La cuisine de Léa



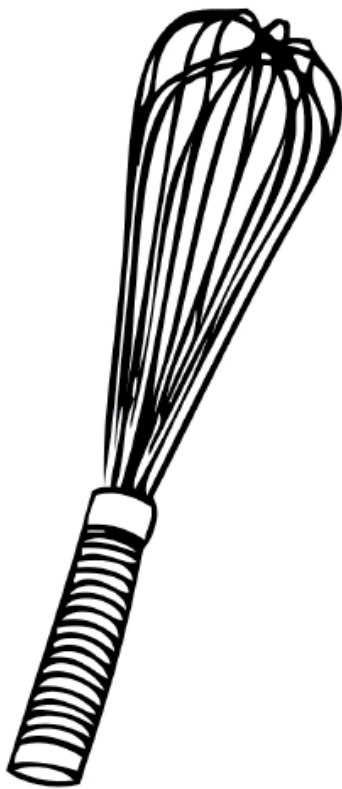
Si vous ne le savez pas encore, avec MPE on est parti une semaine à NY ! L'occasion de tester les petites spécialités américaines et le red velvet muffin est incontournable !

C'est pas très compliqué et vraiment délicieux !

Il faut avoir des moules à cupcakes pour faire cette recette.

Ingrédients : Pour 12 cupcakes

- 125 gr de farine tamisée ;
- 150 gr de sucre blanc ;
- 60 gr de beurre légèrement fondu. ;
- 1 œuf (assez gros ou sinon deux petits) ;
- 120 ml de lait ;
- 1/2 cuillère à café de levure ;
- 1/2 cuillère à café de sel ;
- 2 cuillères à soupe de colorant liquide rouge alimentaire
- 1 cuillère à café de vinaigre blanc, vinaigre d'alcool ;
- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude ;
- 1 petite cuillère à soupe de cacao en poudre de type Van Houten ;
- 150 gr de fromage à température ambiante (du type Philadelphia) ;
- 40 gr de sucre glace ;
- 120 ml de crème fleurette froide ;
- 1/2 cuillère à café d'extrait de vanille.



Attention, il faut que les cupcakes aient bien refroidi avant de mettre le glaçage.

Bon ça fait un peu de vaisselle mais ça en vaut la peine !

Recette : Pour les gâteaux

Penser à préchauffer le four à 175°C / thermostat 5-6 et tapisser 12 moules à cupcake de caissettes en papier ou alors de beurre et de farine. Il faut faire la recette d'un coup donc pensez bien à tout préparer avant !

- Dans un saladier, tamiser ensemble la farine, la levure, le sel et le cacao (ça marche très bien avec une passoire).
- Dans un bol, remuer le beurre jusqu'à ce qu'il soit mou (quelques secondes au microondes aide bien).
- Ajouter le sucre dans le bol et battre jusqu'à ce que le mélange soit léger et crémeux.
- Ajouter l'œuf dans le bol et mélanger.
- Ajouter l'extrait de vanille et continuer de mélanger.
- Dans un verre doseur, mélanger le lait avec le colorant (il faut que le mélange soit bien homogène).
- A l'aide d'un fouet ou sinon une fourchette, ajouter alternativement le mélange de farine et de lait au mélange de beurre en plusieurs fois (commencer et en finir par la farine pour ne pas avoir de grumeaux).
- Dans une tasse, mélanger le vinaigre et le bicarbonate de soude.
- Attendre que ça mousse et incorporer rapidement à la pâte à gâteau (sinon la mousse redescend et c'est moins bon)
- Rapidement encore, remplir uniformément les moules à cupcake.
- Lisser le dessus à l'aide d'une spatule ou du dos d'une cuillère.
- Faire cuire 18 - 23 minutes en fonction de votre four (il faut que la lame d'un couteau ressorte propre).
- Laisser refroidir 10 minutes puis démouler.

Recette : Pour le glaçage (pas obligatoire mais fortement recommandé)

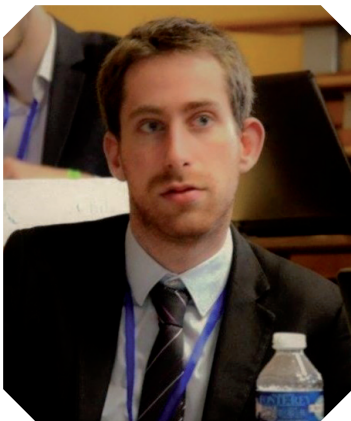
- Dans un saladier, battre le fromage jusqu'à ce qu'il soit lisse.
- Ajouter un petit peu d'extrait de vanille et tamiser le sucre glace, et continuer à battre.
- Incorporer au fur et à mesure la crème fleurette et fouetter jusqu'à ce que le glaçage soit assez épais.
- Si nécessaire, ajouter du sucre ou de la crème pour ajuster la consistance.
- Répartir le glaçage à l'aide d'une spatule ou d'un couteau.

Qui sommes-nous ?

Léa PHILIBERT est l'une des co-présidentes de MPE depuis maintenant deux ans. Cette vive et puissante jeune femme occupe également le poste d'intendante : elle est chargée des relations extérieures à l'association (tout autant les partenariats que les relations directes avec les institutions).

Active et intéressée, Léa a également intégré l'association GENEPI dans laquelle elle exerce des responsabilités. Elle estime qu'il est important de se préoccuper de la réinsertion de personnes ayant fait un séjour en prison.

L'année prochaine, elle devrait attaquer un master sur Paris. Merci Léa !



Arthur LEVASSEUR est l'un des co-présidents de MPE depuis la rentrée universitaire. Il exerce aussi la responsabilité de trésorerie. Investi et passionné par les grandes thématiques du monde, Arthur a été chargé pour deux années consécutives des débats et conférences, qui ont connu de grands succès.

Arthur a également été investi dans de nombreuses autres associations : oui, Arthur arrive à être partout et est donc essentiel au bon fonctionnement de notre structure.

L'an prochain, Arthur nous quitte pour Lyon 3. Merci Arthur !

Mathilde FAVRE est l'une des co-présidentes de MPE depuis maintenant deux années. Elle est également la secrétaire de l'association : à ce titre elle tient les relations intérieures de l'association et se forme comme une réelle médiatrice. Par son statut et sa personnalité, Mathilde forme un pilier nécessaire et précieux au sein de l'association.

Passionnée et investie quant au sort de la culture dans la vie sociale, Mathilde désire s'engager professionnellement dans cette voie, notamment en intégrant le master Projets Culturels de l'IEP de Grenoble. Merci Mathilde !



Pour toute question ou pour toute information,
Si vous voulez écrire dans La Gazette sur le prochain thème,

«PARTIR A L'ÉTRANGER»

ou sur tout autre sujet vous intéressant, écrivez nous à :

lagazette.mankpadere@outlook.fr